

Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques
World Underwater Federation



STANDARDS
PLONGEE ENFANT
2003

Table des Matières

1. CADRE REGLEMENTAIRE	3
1.1. Situation	3
1.2. Objectifs du cursus	3
1.3. Conditions requises	3
1.4. Encadrement	3
1.4.1 Conditions générales requises.....	3
1.4.2. Ratio encadrement/élèves.....	4
1.4.3. Niveau de l'encadrement.....	4
1.4.4. Déontologie pour les évaluations.....	4
1.4.5.Fiches d'évaluation.....	
1.4.5.1 Encadrant plongée enfant.....	4
1.4.5.2 Ecole de plongée.....	4
1.5. Normes de sécurité	5
1.5.1. Normes de plongée.....	5
1.5.2. Equipement de plongée des enfants.....	5
1.5.3. Equipement de plongée des moniteurs.....	5
1.5.4. Sécurité de surface.....	5
1.5.5. Structures spécialisées.....	5
1.5.6. Sites de plongée.....	5
1.6. Objectifs de fin de cursus	6
1.7. Durée minimale	6
1.8. Evaluation	6
2. PROGRAMME MINIMUM	6
2.1. Recommandations	6
2.1.1. Nécessité d'un enseignement adapté.....	6
2.1.2. Organisation.....	6
2.1.3. Contenu des cours.....	6
a) Théorie.....	6
b) Pratique.....	6
c) Support matériel pour les élèves.....	6
d) Support matériel pour les moniteurs.....	6
2.2. Contenu minimum	7
2.2.1. Cours théoriques.....	7
a) Dauphin de bronze.....	7
b) Dauphin d'argent.....	7
c) Dauphin d'or.....	7
d) Qualifications.....	7
2.2.2. Cours pratiques.....	8
a) Dauphin de bronze.....	8
b) Dauphin d'argent.....	9
c) Dauphin d'or.....	10
3. LES QUALIFICATIONS	11
3.1 Qualification Palanquée	11
3.2 Qualification Bateau 1	12
3.3 Qualification Bateau 2	13
3.4 Qualification Gilet	14
3.5. Qualification Biologie	14
3.6. Qualification Archéologie	15
3.7. Qualification Photographie	15
3.8. Qualification Secouriste	16
Annexe 1 Caractéristiques du développement de 4 à 8 ans.....	17
2 Caractéristiques du développement de 8 à 10 et de 10 à 12 ans.....	18
3 Evolution Psychologique et Sociologique.....	19
4 Fiche d'évaluation encadrant plongée enfant.....	20 & 21
5 Fiche d'évaluation école de plongée enfant.....	22 & 23

1. CADRE REGLEMENTAIRE

1.1. Situation

La politique de la CMAS est d'ouvrir la porte du monde sous-marin à nos enfants afin qu'ils s'y épanouissent en toute sécurité. La découverte de ce monde doit contribuer à la préservation de notre environnement.

La plongée pour les enfants ne s'intègre pas dans le cursus pour adultes, sa progression et son contenu sont spécifiques.

L'âge de début et de fin dépend des règlements de chaque fédération.

La CMAS propose qu'elle s'adresse aux enfants âgés de 8 à 14 ans. Au delà, ils rejoignent la progression fédérale adoptée pour les adultes.

1.2. Objectifs du cursus

C'est un type de plongée défini comme se faisant en dehors des parents.

Il faut permettre à l'enfant de prendre plaisir à plonger.

Les objectifs sont de contribuer à faire acquérir à l'enfant :

- la maîtrise de son corps dans un autre milieu, par l'acquisition de la maîtrise :
 - * de nouveaux équilibres
 - * d'une propulsion avec engin aux pieds
 - * d'une respiration non naturelle.
- l'adaptation à un milieu à 4 dimensions :
 - * longueur
 - * largeur
 - * profondeur
 - * temps.
- une sociabilité nouvelle imposée par des contraintes nouvelles (milieu et dangers différents, attentif à l'autre, confiance en l'autre)
- la connaissance et le respect du monde sous-marin.

1.3. Conditions requises

- L'âge minimum et maximum est défini par chaque fédération en fonction de la législation propre au pays.
- Pour des raisons médicales, la CMAS conseille l'âge de 8 ans comme âge de début.
- L'âge de fin est fixé à 14 ans, âge de début de la progression définie pour les adultes par la CMAS
- Le certificat médical doit être délivré par un médecin au fait des problèmes relatifs à la plongée des enfants, la périodicité de celui-ci est définie par chaque fédération.
- La CMAS propose qu'il soit renouvelé tous les 6 mois (sauf avis contraire du médecin pratiquant l'examen) entre 8 et 12 ans. Il doit être renouvelé tous les ans entre 12 et 14 ans.
- Le premier examen doit comporter une audiotympanométrie.
- L'enfant doit savoir nager, sans équipement, sur une distance de 25 mètres.

1.4. Encadrement

1.4.1. Conditions générales requises

- L'encadrant doit être titulaire d'un certificat médical datant de moins d'un an.
- Le niveau de compétence reste à définir par chaque fédération.
- La CMAS propose que les encadrants participent à au moins un séminaire ou un cours sur la plongée enfants. Ce cours abordera les matières suivantes :
 - Cours pratique
 - Equipement de plongée des enfants
 - Equipement de plongée du moniteur
 - Examen médical chez l'enfant
 - Préventions
 - Leçon didactique type en piscine
 - Pédagogie spécifique à l'enfant
 - Physiologie et anatomie de l'enfant
 - Profil du moniteur
 - Programme minimum
 - Réglementation de la plongée
 - Relation enfant - parent
 - Structure de la Section plongée enfant dans la fédération.
 - Réanimation spécifique aux enfants
 - Matériel didactique
 - Carnet de plongée enfant ; passeport pour la mer ; cartes dauphin bronze-argent-or.

1.4.2. Ratio encadrement/élèves

- Lors du baptême :
 - * 1 instructeur pour 1 élève
- En milieu naturel et en fosse :
 - * 1 instructeur pour 1 élève
 - * 1 instructeur pour 2 élèves si ceux-ci possèdent la qualification palanquée.
- En milieu artificiel :
 - * 1 instructeur pour 4 élèves au plus.

1.4.3. Niveau de l'encadrement

- Le niveau de compétence reste à définir par chaque fédération.
- La CMAS propose que l'encadrement minimum soit défini en trois niveaux comme suit:
 - * **Niveau 1 : Plongeur 3* encadrant.**
Compétences acquises : - Plongeur 3* minimum
 - Répondre aux conditions définies en 1.4.2..
 - Avoir fonctionné 20 heures en piscine sous la responsabilité d'un instructeur formé et avoir reçu un rapport favorable.Prérogatives : - Peut travailler uniquement sous la responsabilité d'un instructeur formé P.E..
 - Encadrer un enfant ou deux enfants possédant la qualification palanquée.
 - Prendre quatre enfants maximum en piscine.
 - La plongée baptême lui est interdite.
 - * **Niveau 2 : Instructeur encadrant.**
Compétences acquises : - Instructeur 1* minimum
 - Répondre aux conditions définies en 1.4.2..
 - Avoir fonctionné 20 heures en piscine ou lors d'un stage mer
 - Avoir reçu un rapport favorable.Prérogatives : - Encadrer un enfant ou deux enfants possédant la qualification palanquée.
 - Prendre quatre enfants maximum en piscine.
 - Effectuer les baptêmes
 - Délivrer les brevets et les qualifications P.E..
 - * **Niveau 3 : Instructeur certificateur**
Compétences acquises : - Instructeur 1* minimum
 - Répondre aux conditions définies en 1.4.2..
 - Avoir fonctionné comme instructeur encadrant niveau 2 durant une année.
 - Avoir donné cours à des instructeurs lors de la formation théorique P.E.
 - Participer à l'auto évaluation du cours niveau 1 & 2
 - Avoir un rapport favorable d'un jury composé d'au moins deux instructeurs certificateursPrérogatives : - Idem que le niveau 2.
 - Former des niveaux 1, 2 & 3.

1.4.4. Déontologie pour les évaluations

CANDIDATS	CERTIFICATEURS
Instructeur 1* et plongeur 3*	Deux instructeurs 1* minimum
Instructeur 2*	Deux instructeurs 2* minimum
Instructeur 3*	Deux instructeurs 3*

1.4.5. Fiches d'évaluations

La CMAS recommande aux fédérations d'utiliser les fiches d'évaluations

1.4.5.1 Encadrant plongée enfant (voir annexe 4)

1.4.5.2 Ecole de plongée (voir annexe 5)

3

1.5. Normes de sécurité

1.5.1. Normes de plongée

- Elles dépendent de l'âge.

Age	Baptême	Dauphin bronze	Dauphin d'argent et d'or
8 à 12 ans	Zone des 3 mètres	Zone des 5 mètres	Zone des 5 mètres
12-14 ans	Zone des 3 mètres	Zone des 5 mètres	Zone des 10 mètres

- La plongée se déroulera sur le fond plutôt qu'en pleine eau.
- Le nombre de plongée est limité à 2 plongée par 24 heures. Les plongées de nuit sont déconseillées.
- Les conditions de température doivent être définies par chaque fédération en fonction des contraintes locales.
- La CMAS recommande,
 - * Dans une eau < à 12°C, la plongée pour les enfants est interdite.
 - * Dans une eau à 12° C la durée de la plongée doit être < 10 minutes.
 - * Au dessus de cette température, la plongée est limitée à une durée de 25 minutes.

1.5.2. Equipement de plongée des enfants

- Le matériel doit être parfaitement adapté, en état de fonctionnement irréprochable :
 - * Les palmes doivent être légères, les masques adaptés aux visages des enfants,
 - * Le détendeur doit être souple et léger, l'embout adapté,
 - * La combinaison doit être coupée pour les enfants, elle comporte selon la température :
 - un pantalon montant ou non,
 - des chaussons obligatoirement
 - * Le lest doit être minimum, dépourvu d'angles agressifs,
 - * Les Back-Packs doivent être adaptés à la morphologie des enfants,
 - * Le "stab" peut être utilisé ou non au choix du moniteur.

1.5.3. Equipement de plongée des moniteurs

- Ils doivent pouvoir connaître à tous moments la profondeur, la durée de la plongée et la température.
- Ils doivent être équipés de 2 détendeurs dont un avec embout spécifique pour les enfants.

1.5.4. Sécurité de surface

- La surveillance avant et après la plongée doit être effectuée par un instructeur ayant les compétences requises.
- Ses missions sont outre la surveillance,
 - * l'organisation des ateliers définis par l'encadrement (biologie, découverte du littoral, protection de l'environnement,...)
 - * l'organisation des secours éventuellement,
 - * noter dans le livre de bord tous les paramètres de plongée,
 - * noter les questions, les événements, les expressions insolites.
- Le niveau requis est le moniteur 1 étoile CMAS.
- Le matériel de sécurité comprend obligatoirement :
 - * Masque à Oxygène complet adapté aux enfants,
 - * Trousse de secours,
 - * VHF,
 - * Nourriture énergétique.

1.5.5. Structures spécialisées

- Les bateaux doivent être spécifiques :
 - * éviter de mélanger adultes et enfants,
 - * moyens de mise à l'eau adaptés aux enfants, à leur niveau,
 - * porte-blocs adaptés,
 - * prévoir une distance de portage limitée.
- Le comportement du chef de bord doit être adapté :
 - * gestion du bruit,
 - * gestion de l'espace,
 - * gestion des jeux, des baignades.
- Structures matérielles adaptées :
 - * douches et vestiaires réservés (différents des adultes dans le temps ou l'espace réservés filles, garçons).

1.5.6. Sites de plongée

- Ils doivent être aménagés et adaptés aux niveaux des enfants. Ils doivent être sécurisés dans la mise à l'eau.
- Le site doit être peuplé des espèces nécessaires à l'objectif (la plongée doit donc être préparée).

1.6. Objectifs de fin de cursus

- Les brevets seront obtenus dans l'ordre :
 - * Plongeur de Bronze, puis d'Argent puis d'Or.
- Ils peuvent être obtenus en milieu naturel ou en milieu artificiel.
- Les qualifications peuvent être obtenues dès le dauphin de bronze
- Les qualifications sont obligatoirement obtenues en milieu naturel à l'exception du secouriste.
- L'obtention de ces brevets et qualifications n'est en aucun cas le résultat d'un examen, mais celui d'une évaluation faite en cours de stage en mer ou d'une année en milieu artificiel.

1.7. Durée minimale

- Elle reste à l'appréciation de l'instructeur.
- Le passage des différents brevets peut se faire au cours de stage d'une semaine en milieu naturel, ou seront le témoin de la participation de l'enfant dans son club au cours d'une année scolaire, en milieu artificiel ou naturel.
- Tout acquis en milieu artificiel nécessitera une adaptation en milieu naturel.

1.8. Evaluation

- Elle est laissée à l'appréciation de l'instructeur.
- L'adaptation en milieu naturel est gérée par un moniteur averti des problèmes liés à la plongée enfants.

2. PROGRAMME MINIMUM

2.1 Recommandations

2.1.1. Nécessité d'un enseignement adapté

L'enfant apprend à condition :

- de le respecter en tant que personne,
- de respecter les rythmes d'apprentissage,
- qu'il soit sécurisé,
- qu'il soit motivé,
- que les activités proposées aient du sens,
- qu'il soit actif (notion de projet),
- que les situations proposées soient adaptées aux possibilités des enfants,
- que les situations soient variées et en quantité suffisante,
- qu'il soit capable de s'auto-évaluer.

2.1.2. Organisation

L'enseignement peut être dispensé soit lors d'un stage d'une semaine en mer, soit lors d'une participation dans un club durant une année.

Tout acquis en milieu artificiel devra être complété par une adaptation en milieu naturel gérée par l'instructeur.

2.1.3. Contenu des cours

a) *Théorie*

- Elle sera enseignée tout au long de la formation. Elle doit être en rapport avec les sites de plongée.
- Le contenu pour les dauphins de Bronze et d'Argent est constitué par la Faune et la Flore.
- Pour les plongeurs d'Or, il s'agit de rudiments de physique, leur permettant d'appréhender une part des consignes de sécurité individuelles.

b) *Pratique*

- Le dauphin de Bronze doit se sentir bien dans le milieu avec son matériel
- Il peut ensuite obtenir ou non les différentes qualifications en milieu naturel.
- Le dauphin d'Argent doit pouvoir inter agir avec le milieu.
- Le Plongeur d'Or doit améliorer ses techniques de plongée en vue de l'obtention de son brevet plongeur une étoile.

c) *Support matériel pour les élèves*

- Il sera visuel essentiellement :
 - * vidéo, films
 - * diapos, transparents.
- Les séances seront essentiellement ludiques.

d) *Support matériel pour le moniteur*

- Textes réglementaires du pays.
- Règlements fédéraux nationaux
- Les colloques ou séminaires
- La bibliographie

2.2. Contenu minimum

2.2.1. Cours théoriques

a) Dauphin de **BRONZE**.

- Il connaît l'utilisation de son matériel.
- Il sait identifier ce qu'il a vu :
 - * animal ou végétal,
 - * ce qui nage, ce qui est fixe,
 - * quelques poissons, quelques algues,
 - * ce qui pique.
- Il sait parler de sa plongée :
 - * lieu (mer, lac...)
 - * température...
- Il connaît les signes élémentaires. Il comprend et sait quand il doit émettre ces signes :

* Tout va bien, j'ai compris	Ca ne va pas normalement
* Je manque d'air	J'ai froid
* Regarde	Toi, Moi
* J'ai ouvert ma réserve	Ouvre ma réserve
* On monte	On descend

b) Dauphin d'**ARGENT**

- Il sait décrire sa plongée :
 - * rapport de son cheminement,
 - * par rapport aux sites remarquables.
- Il est capable de montrer plusieurs animaux subaquatiques et quelques algues.
- Il sait utiliser dans l'eau les plaquettes descriptives de la faune et la flore.
- Il connaît les signes complémentaires :

* Tout va bien en surface	Ca ne va pas normalement en surface
* Je suis essoufflé!	Rapprochez vous de moi
* Stop	
- Il comprend et sait quand il doit émettre ces signes.

c) Dauphin d'**OR**

- Il connaît les consignes de sécurité en groupe.
- Il comprend la notion de flottabilité et son utilité en plongée.
- Il connaît la prévention des barotraumatismes :
 - * surpression pulmonaire,
 - * placage de masque,
 - * barotraumatisme des oreilles.
- Il connaît l'habitat et le comportement des animaux de l'espace proche.

d) **Qualifications**

Palanquée :

- Il connaît les consignes de sécurité collectives

Bateau 1 ou 2 :

- Il connaît quelques noeuds marins.
- Il se comporte correctement vis-à-vis de la sécurité sur le bateau.

Gilet :

- Il connaît son matériel.

Biologie :

- Il reconnaît la faune et la flore du milieu en se servant d'une plaquette didactique immergeable
- Je suis capable de parler brièvement de la faune et flore que j'ai vu sous l'eau.

Archéologie

- Je suis initié aux techniques de relevé topographique
- Je suis capable d'en faire un dessin
- Je suis capable de reconstituer un objet brisé

Photographie

- Je suis capable d'utiliser un appareil photo sous eau et d'en prendre soin.
- J'ai réalisé une dizaine de photos sous-marines
- J'ai fait un petit reportage photo de ma plongée

Secouriste

- Je reconnais les gestes du secouriste
- Je suis capable d'aider un secouriste
- Je suis capable d'appeler les secours
- Je suis capable d'aider un accidenté et de le rassurer

2.2.2. Cours pratiques

a) Dauphin de BRONZE.

Durée :

- L'acquisition de ce niveau peut se faire lors d'un stage d'une semaine en mer, ou lors de la participation de l'enfant à son club en milieu naturel ou artificiel durant une année.
- Elle reste à l'appréciation de l'instructeur.
- Tout acquis en milieu artificiel nécessitera une adaptation au milieu naturel. Cette adaptation sera gérée par l'encadrant.

Site :

- Bien abrité, calme, adapté aux moyens de mise à l'eau, il doit comporter la faune et la flore prévue pour l'activité

Objectifs :

- L'élève doit être capable de
 - * s'équiper et de se déséquiper :
 - * gréer et dégréer sa bouteille,
 - * connaître l'ordre chronologique de son équipement.
- L'élève doit être capable d'équilibrer ses oreilles :
 - * chez le médecin (lors de sa visite médicale),
 - * avec son instructeur, au bord de l'eau,
 - * sait pincer son nez avec le masque en place,
 - * sait souffler par le nez, masque en place, en ayant le détendeur en bouche,
 - * sait exprimer la sensation " d'équilibration " de ses deux oreilles.
- L'élève doit être capable d'enlever et remettre son embout :
 - * accepte la bouche ouverte dans l'eau,
 - * sait maintenir un petit temps d'apnée,
 - * reste calme,
 - * accepte la reprise d'embout sur une inspiration,
 - * accepte la reprise d'embout sur une expiration, en utilisant le bouton de surpression.
- L'élève doit être capable d'évoluer dans l'espace bleu :
 - * sait vider son masque,
 - * sait s'immerger à partir du bord,
 - * sait se déplacer dans toutes les directions (propulsion),
 - * accepte et sait maintenir toutes les positions (poumon-ballast),
 - * est attentif, reste en contact avec son instructeur et avec le milieu qui l'entoure.
- L'élève doit être capable de revenir en surface :
 - * sait palmer verticalement,
 - * sait remonter en respirant normalement sur un détendeur,
 - * sait remonter en expirant,
 - * sait remonter en même temps (même vitesse) que son moniteur,
 - * sait se maintenir en surface,
 - * sait rejoindre le bateau.

Normes de sécurité :

- Zone des 5 mètres.
- La mise à l'eau de la plage est conseillée en début de formation.
- La plongée se déroulera sur le fond plutôt qu'en pleine eau

Evolution :

- L'élève peut acquérir les différentes qualifications.
- L'élève peut évoluer vers la formation de Dauphin d'Argent.
- Les qualifications sont obligatoirement obtenues en milieu naturel sauf le secouriste.

b) Dauphin d'ARGENT

Durée :

- L'acquisition de ce niveau peut se faire lors d'un stage d'une semaine en mer, ou lors de la participation de l'enfant à son club en milieu naturel ou artificiel durant une année.
- Elle reste à l'appréciation de l'instructeur.
- Tout acquis en milieu artificiel nécessitera une adaptation au milieu naturel. Cette adaptation sera gérée par l'encadrant.

Site :

- Bien abrité, calme, adapté aux moyens de mise à l'eau, il doit comporter la faune et la flore prévue pour l'activité.

Objectifs :

- L'élève doit être capable de se repérer dans l'espace bleu :
 - * reconnaît différents sites de plongée (éboulis, petit tombant, herbier, roche),
 - * reconnaît la direction du soleil ou d'un point lumineux,
 - * sait s'il descend, s'il monte ou s'il est stable en profondeur,
 - * se situe par rapport à la surface (près, loin, voit le bateau, les rides de l'eau ou les vagues),
 - * se situe par rapport aux autres plongeurs.
- L'élève doit être capable de mettre son masque sous l'eau :
 - * sait retirer son masque,
 - * sait respirer sans son masque,
 - * souffle par le nez sans son masque,
 - * ouvre les yeux sans son masque,
 - * sait remettre son masque dans le bon sens.
- L'élève doit être capable de rejoindre la surface en toute circonstance "dans des circonstances exceptionnelles ou inhabituelles " :
 - * sait demander de l'air,
 - * sait remonter en utilisant le deuxième détendeur de son instructeur,
 - * reconnaît la proximité de la surface,
 - * sait faire et pourquoi il fait un tour d'horizon avant de percer la surface,
 - * sait palmer vers la surface sans son masque.
- L'élève doit être capable de revenir à son point de départ :
 - * sait nager en surface sur une courte distance, équipé de son bloc avec son détendeur en bouche,
 - * sait maintenir une ligne droite en nageant capelé avec son détendeur,
 - * sait se diriger vers le bateau.

Normes de sécurité :

- Zone des 5 mètres et à partir de 12 ans zone des 10 mètres.
- La plongée se déroulera sur le fond plutôt qu'en pleine eau
- Mise à l'eau adaptée au niveau des élèves.

Evolution :

- L'élève peut évoluer vers la formation de Dauphin d'Or.

c) *Dauphin d'OR*

Durée :

- L'acquisition de ce niveau peut se faire lors d'un stage d'une semaine en mer, ou lors de la participation de l'enfant à son club en milieu naturel ou artificiel durant une année.
- Elle reste à l'appréciation de l'instructeur.
- Tout acquis en milieu artificiel nécessitera une adaptation au milieu naturel. Cette adaptation sera gérée par l'encadrant.

Site :

- Bien abrité, calme, adapté aux moyens de mise à l'eau, il doit comporter la faune et la flore prévue pour l'activité.

Objectifs :

- L'élève doit être capable de prendre soin de son matériel :
 - * avant la plongée, vérifie son matériel,
 - * après la plongée, rince son matériel (PMT, Combinaison, Détendeur) à l'eau douce,
 - * désinfecte son détendeur s'il ne lui appartient pas,
 - * range son détendeur à l'abri des coups,
 - * fait sécher son matériel à l'ombre,
 - * respecte le matériel des autres.
- L'élève doit connaître les consignes de sécurité en groupe.
 - * Sur le bateau :
 - ◇ reste avec sa palanque et son instructeur,
 - ◇ fait attention aux éléments dangereux sur le bateau,
 - ◇ reconnaît les pavillons de plongée,
 - ◇ ne court pas (pont mouillé ...)
 - ◇ ne laisse pas traîner son matériel, fixe sa bouteille.
 - * En surface :
 - ◇ se met à l'eau après son instructeur et sur son signal,
 - ◇ ne reste pas sous l'échelle,
 - ◇ reste groupé en surface,
 - ◇ s'immerge sur le signe de l'instructeur.
 - * En plongée :
 - ◇ est attentif aux signes de l'instructeur,
 - ◇ reste à son niveau : à la descente,
au fond,
à la remontée,
 - ◇ transmet au guide de palanquée les signes d'autres plongeurs,
 - ◇ signale tout comportement anormal d'un coéquipier.
 - * Au retour :
 - ◇ ne reste pas sous l'échelle,
 - ◇ remonte lorsque l'échelle est dégagée.
- L'élève doit être capable d'améliorer ses techniques de plongée :
 - * perfectionne ses techniques d'immersion (canard-phoque),
 - * descend dans le bleu (dans sa zone d'évolution),
 - * passe de l'embout au tuba et vice versa,
 - * nage en surface capelé et sur tuba,
 - * améliore ses palmages.
- L'élève doit être capable de connaître la théorie correspondant à ce niveau :
 - * sait pourquoi il flotte :
 - * sait pourquoi un bateau flotte,
 - * a des notions sur la variation de volume (poumon-ballast),
 - * connaît quelques expériences simples :
 - Pâte à modeler qui flotte lorsqu'elle est mise à plat,
 - Pâte à modeler qui coule lorsqu'elle est en boule,
 - * connaît le principe d'Archimède.
 - * sait pourquoi il équilibre ses oreilles :
 - pour éviter d'avoir mal et pour éviter un barotraumatisme,
 - ne le réalise qu'à la descente.
 - * a des petites notions d'anatomie et connaît :
 - le conduit auditif externe,
 - le tympan,
 - la cavité située derrière le tympan,
 - la relation entre la trompe d'Eustache et la gorge,
 - reconnait le tout sur un dessin simple de l'oreille,
 - * connaît la relation entre les pressions et les volumes lorsque il descend ou il monte.
 - * sait pourquoi il souffle en remontant :
 - sait que l'air respiré au fond se dilate en remontant (ballon),
 - sait que ses poumons ne sont pas très extensibles,
 - souffle pour éviter la surpression pulmonaire.

- L'élève doit être capable de connaître l'habitat et le comportement des animaux vivant dans l'espace proche.
 - * connaît la faune et la flore du lieu où il plonge.
 - * reconnaît et décrit les animaux qu'il rencontre.
 - * reconnaît et décrit la flore qu'il voit;

Normes de sécurité :

- Zone des 5 mètres et à partir de 12 ans zone des 10 mètres.
- La plongée se déroulera sur le fond plutôt qu'en pleine eau
- Mise à l'eau adaptée au niveau des élèves.

Evolution :

- Les qualifications sont obligatoirement obtenues en milieu naturel sauf le secouriste.
- L'acquisition des compétences du brevet plongeur une étoile afin d'obtenir l'assimilation directe à 14 ans.

3. LES QUALIFICATIONS

Elles sont le résultat d'évaluations liées à des "savoir-faire" mais aussi à une maturité psychique appropriée.

Elles sont indépendantes des brevets de plongeur enfant, mais peuvent être décernées en même temps que ces derniers.

Les qualifications peuvent être attribuées à partir du brevet de plongeur de bronze.

Les qualifications sont laissées à l'appréciation de l'encadrant qui doit être, dans tous les cas, "averti" des problèmes particuliers liés à celles-ci.

Elles sont évidemment un outil efficace pour motiver les enfants et pour parfaire leurs technique et connaissances.

Les qualifications sont obligatoirement obtenues en milieu naturel sauf le secouriste.

3.1. Qualification palanquée

- La qualification "palanquée" peut être attribuée à partir du brevet de plongeur de bronze.
- L'acquisition de cette qualification reste à l'appréciation de l'instructeur.

Site :

- Bien abrité, calme, adapté aux moyens de mise à l'eau, il doit comporter la faune et la flore prévue pour l'activité.

Objectifs :

- L'élève doit connaître les consignes de sécurité collectives :
 - * connaît la notion de guide de palanquée,
- En surface :
 - * se met à l'eau après son instructeur,
 - * ne reste pas sous l'échelle,
 - * reste groupé en surface,
 - * s'immerge sur le signe de l'instructeur.
- En plongée :
 - * reste avec son moniteur et sa palanquée,
 - * reste proche de son binôme,
 - * est attentif aux signes des autres plongeurs,
 - * signale tout comportement anormal d'un coéquipier,
 - * s'il se retrouve seul, sait remonter à vitesse contrôlée et attendre en surface.
- Au retour :
 - * remonte lorsque l'échelle est dégagée.
 - * L'élève doit être capable évoluer en palanquée :
 - * ne reste pas à la traîne .
 - * ne s'éloigne pas de ses camarades.
 - * reste à leur niveau , à la descente,
au fond,
à la remontée.
 - * remonte sur signe du moniteur avec sa palanquée.

Normes de sécurité :

- Zone des 5 mètres et à partir de 12 ans zone des 10 mètres pour les dauphins d'argent et or.
- La plongée se déroulera sur le fond plutôt qu'en pleine eau
- Mise à l'eau adaptée au niveau des élèves.

3.2. Qualification bateau 1 (pneumatiques ou barges)

- La qualification bateau 1 peut être attribuée à partir du brevet de plongeur d'argent.
- L'acquisition de cette qualification reste à l'appréciation du moniteur.

Site :

- Bien abrité, calme, adapté aux moyens de mise à l'eau, il doit comporter la faune et la flore prévue pour l'activité.

Objectifs :

- L'élève doit être capable de faire une bascule arrière :
 - * maîtrise l'espace arrière :
 - * se met dos à l'eau,
 - * n'a pas peur de basculer en arrière sans regarder,
 - * connaît la position de la bascule arrière :contrôle que la zone de mise à l'eau est libre,
recule ses fessiers sur le bord du boudin,
colle son menton à sa poitrine et rentre la tête,
tient son masque, son détendeur et son bloc,
dégage ses palmes avant la bascule,
bascule en arrière en restant groupé,
fait le signe OK. après s'être redresser et remonter en surface,
dégage la zone de mise à l'eau.
- L'élève doit être capable de descendre le long du mouillage :
 - * descend tête en haut,reste en face de son moniteur pour ce type de descente,
 - * descend tête en bas,reste à côté de son moniteur pour ce type de descente,
 - * équilibre ses oreilles en descendant,
 - * se guide avec le bout de l'ancre.
- L'élève doit être capable de décapeler en surface et de passer son bloc en pleine eau :
 - * maîtrise son palmage de sustentation,
 - * attend son tour avant de décapeler,
 - * connaît la chronologie de décapelage :dégrafé la sous-cutale de sa ceinture,
retire la sangle opposée à celle d'où arrive le flexible du détendeur,
retire la deuxième sangle,
repositionne la sous-cutale de sa ceinture,
 - * connaît la chronologie de décapelage avec un gilet fixé sur la bouteille :gonfle son gilet suffisamment,
retire la manche opposée à celle d'où arrive le flexible du détendeur,
retire la deuxième manche,
passe son bloc sur le bateau,
passe sur tuba,
 - * monte sur le bateau pneumatique.

Normes de sécurité :

- Zone des 5 mètres et à partir de 12 ans zone des 10 mètres pour les dauphins d'argent et or.
- La plongée se déroulera sur le fond plutôt qu'en pleine eau.
- Mise à l'eau adaptée au niveau des élèves.

Evolution :

- L'élève peut acquérir la Qualification Bateau 2

3.3. Qualification bateau 2 (Vedettes et chalutiers)

- La qualification bateau 2 peut être attribuée à partir du brevet dauphin de bronze.
- L'acquisition de cette qualification reste à l'appréciation de son instructeur.

Site :

- Bien abrité, calme, adapté aux moyens de mise à l'eau, il doit comporter la faune et la flore prévue pour l'activité.

Objectifs :

- L'élève doit être capable de se comporter correctement vis-à-vis de la sécurité sur le pont du bateau :
 - * modère ses déplacements sur le bateau (ne pas courir),
 - * connaît les termes marins suivants : poupe, proue, mouillage,
 - * tient compte des consignes du pilote,
 - * ne va pas dans les locaux techniques (moteur, cale, près de l'ancre),
 - * ne se penche pas par dessus bord.
- L'élève doit être capable de faire un saut droit :
 - * avant de sauter vérifie que la zone est libre,
 - * fait dépasser ses voilures du bord du bateau,
 - * tient son embout, son masque et son bloc,
 - * regarde loin devant quand il fait un pas en avant,
 - * remonte aussitôt à la surface en effectuant un OK vers son instructeur,
 - * dégage la zone de mise à l'eau,
 - * reste groupé avec son binôme en surface en attendant le signal d'immersion de son instructeur.
- L'élève doit être capable de descendre en pleine eau :
 - * descend les pieds vers le bas,
 - * descend la tête vers le bas,
 - * n'oublie pas d'équilibrer ses oreilles,
 - * souffle dans son masque par le nez,
 - * suit son moniteur.
- L'élève doit être capable de faire un palier au mouillage :
 - * reste face à son moniteur,
 - * connaît le poumon-ballast,
 - * s'il a un gilet, s'équilibrer en pleine eau.
- L'élève doit être capable de remonter tout équipé à l'échelle :
 - * garde son embout en bouche,
 - * monte quand l'échelle est libre,
 - * fait attention en posant ses pieds sur les barreaux,
 - * libère la place pour les suivants,
 - * se déséquipe de suite et range son matériel,
- L'élève doit être capable de faire quelques noeuds marins :
 - * connaît les noeuds d'amarrage: noeud de chaise, de cabestan, tours morts et demi-clefs,
 - * connaît le noeud plat et son inconvénient,
 - * connaît le noeud d'arrêt: le noeud en huit.

Normes de sécurité :

- Zone des 5 mètres et à partir de 12 ans zone des 10 mètres pour les dauphins d'argent et or.
- La plongée se déroulera sur le fond plutôt qu'en pleine eau.
- Mise à l'eau adaptée au niveau des élèves.

Evolution :

- L'élève peut acquérir la Qualification Bateau 1.

3.4. Qualification Gilet

La qualification gilet peut être attribuée à partir du brevet de dauphin de bronze.

L'acquisition de cette qualification reste à l'appréciation de l'instructeur.

Site :

- Bien abrité, calme, adapté aux moyens de mise à l'eau, il doit comporter la faune et la flore prévue pour l'activité.

Objectifs :

- L'élève doit être capable de vérifier, fixer, et entretenir son gilet de sécurité :
 - * vérifie son gilet avant la plongée: bouchons fermés, sanglage, purge rapide,
 - * fixe son gilet sur sa bouteille,
 - * branche son direct-système et vérifie son fonctionnement,
 - * rince son gilet à l'eau douce après la plongée et le fait sécher à l'ombre.
- L'élève doit être capable de se stabiliser :
 - * le gonfle en surface et le dégonfle,
 - * se stabilise avec ou sans l'aide des palmes,
 - * se stabilise avec l'aide du poumon-ballast.
- L'élève doit être capable de réaliser une remontée contrôlée :
 - * d'abord remontée sur expiration,
 - * remonte lentement de l'espace proche,
 - * se déplace en faisant le minimum d'effort grâce au gilet,
 - * stoppe sa remontée avant de faire surface,
 - * connaît la notion de surpression pulmonaire.

Normes de sécurité :

- Zone des 5 mètres et à partir de 12 ans zone des 10 mètres pour les dauphins d'argent et or.
- La plongée se déroulera sur le fond plutôt qu'en pleine eau.
- Mise à l'eau adaptée au niveau des élèves.

Evolution :

- L'élève peut acquérir les autres qualifications.

3.5. Qualification Biologie

La qualification biologie peut être attribuée à partir du brevet de dauphin de bronze.

L'acquisition de cette qualification reste à l'appréciation de l'instructeur.

Site :

- Bien abrité, calme, adapté aux moyens de mise à l'eau, il doit comporter la faune et la flore prévue pour l'activité.

Objectifs :

- L'élève doit être capable de :
 - * d'utiliser une plaquette didactique,
 - * reconnaître la faune du milieu dans lequel il plonge,
 - * reconnaître la flore du milieu dans lequel il plonge,
 - * d'identifier les dangers liés à la faune et la flore,
 - * de comprendre les différentes manières de se nourrir (filtrations, prédateurs actif et passifs, ...)
- L'élève doit être capable de préserver le milieu par un comportement adéquat:
 - * en ne touchant pas tout dans l'eau,
 - * en observant la vie du tout petit au plus grand,
 - * en se stabilisant sans détruire tout avec ses palmes,
 - * en ne jetant rien de polluant dans l'eau,
- L'élève doit être capable de comprendre les premières notions simples :
 - * des marées,
 - * de la chaîne alimentaire,
 - * du rôle du soleil sur l'eau,
 - * de la nécessité de préserver l'eau pour la vie.

Normes de sécurité :

- Zone des 5 mètres et à partir de 12 ans zone des 10 mètres pour les dauphins d'argent et or.
- La plongée se déroulera sur le fond plutôt qu'en pleine eau.
- Mise à l'eau adaptée au niveau des élèves.

Evolution :

- L'élève peut acquérir les autres qualifications.

3.6. Qualification Archéologie

La qualification archéologie peut être attribuée à partir du brevet de dauphin de bronze.

L'acquisition de cette qualification reste à l'appréciation de l'instructeur.

Site :

- Bien abrité, calme, adapté aux moyens de mise à l'eau, il doit comporter des objets disposés sur le fond et prévus pour l'activité.

Objectifs :

- L'élève doit être capable de comprendre les premières notions simples :
 - * de relevés topographiques,
 - * de relevés topographiques adapté au milieu aquatique,
 - * des différentes techniques pour dégager un objet sans le détruire,
 - * des règlements de son pays concernant les sites et objets archéologiques
- L'élève doit être capable de préserver un site archéologique par un comportement adéquat:
 - * en ne touchant pas tout dans l'eau,
 - * en ne déplaçant pas d'objet insignifiant,
 - * en se stabilisant sans détruire tout avec ses palmes,
- L'élève doit être capable de :
 - * travailler avec un quadrillage posé sur le site,
 - * dessiner sous eau des objets sur une plaquette immergeable ,
 - * reporter les mesures et dessins sur une feuille quadrillée,
 - * reconstituer un objet cassé (utiliser un objet en terre cuite brisés en gros morceaux).
- L'élève doit être capable de :
 - * faire remonter un objet à l'aide d'un parachute,

Normes de sécurité :

- Zone des 5 mètres et à partir de 12 ans zone des 10 mètres pour les dauphins d'argent et or.
- La plongée se déroulera sur le fond plutôt qu'en pleine eau.
- Mise à l'eau adaptée au niveau des élèves.

Evolution :

- L'élève peut acquérir les autres qualifications.

3.7. Qualification Photographe

La qualification photographe peut être attribuée à partir du brevet de dauphin de bronze.

L'acquisition de cette qualification reste à l'appréciation de l'instructeur.

Site :

- Bien abrité, calme, adapté aux moyens de mise à l'eau, il doit comporter la faune et la flore prévue pour l'activité.

Objectifs :

- L'élève doit être capable de comprendre les premières notions simples de vision sous eau:
 - * absorption des couleurs,
 - * réflexion,
 - * réfraction,
 - * diffusion de la lumière
- L'élève doit être capable d'utiliser un appareil photo simple en:
 - * respectant ce matériel,
 - * veillant à son entretien (rinçage, ...),
 - * se stabilisant sans détruire tout avec ses palmes,
 - * cadrant correctement un sujet.
- L'élève doit être capable de comprendre des notions simples de photographie:
 - * mise au point,
 - * profondeur de champs ,
 - * lumière naturelle
 - * lumière artificielle
 - * vitesse de prise de vue,
- L'élève doit être capable de :
 - * faire un petit reportage photo sur sa ou ses plongées,

Normes de sécurité :

- Zone des 5 mètres et à partir de 12 ans zone des 10 mètres pour les dauphins d'argent et or.
- La plongée se déroulera sur le fond plutôt qu'en pleine eau.
- Mise à l'eau adaptée au niveau des élèves.

Evolution :

- L'élève peut acquérir les autres qualifications.

3.7. Qualification Secouriste

La qualification secouriste peut être attribuée à partir du brevet de dauphin de bronze.

L'acquisition de cette qualification reste à l'appréciation de l'instructeur.

Site :

- Peut être réaliser sur n'importe quel site.

Objectifs :

- L'élève doit être capable de veiller à sa sécurité et celle de l'accidenté.
- L'élève doit être capable d'évaluer la gravité d'une situation en relevant les paramètres vitaux suivants :
 - * état de conscience,
 - * présence de respiration,
 - * présence de pouls,
- L'élève doit être capable d'appeler les secours:
 - * services d'urgences (GSM...),
 - * recherche d'un adulte responsable compétent,
 - * recherche d'une bouteille d'oxygène,
 - * recherche d'une couverture, ...
- L'élève doit être capable de donner les premiers soins :
 - * petites plaies, piqûres, ... (désinfection, compression, protection, ...),
 - * brûlures (refroidir par de l'eau froide, désinfection, protection,...),
 - * luxation et entorse (refroidir, comprimer, immobiliser,...).
- L'élève doit être capable de comprendre les premières notions de préventions des accidents:
 - * de plongée (oreille, sinus, surpression, ...),
 - * hydrocution
 - * insolation
 - * déshydratation
 - * danger faune et flore locale

Normes de sécurité :

- Désinfection du matériel utilisé
- Information sang et sida

Evolution :

- L'élève peut acquérir les autres qualifications.

Rappels:

- Les qualifications sont indépendantes des brevets de dauphin, mais peuvent être décernées en même temps que ces derniers.
- Si l'enfant n'a jamais connu le milieu naturel, une adaptation spécifique est nécessaire avant de passer les qualifications.
- Cette adaptation est laissée à l'appréciation de l'encadrant qui doit être, dans tous les cas, "averti" des problèmes particuliers liés à la plongée enfant.

Annexe 1

CARACTERISTIQUES DU DEVELOPPEMENT			
	MORPHOLOGIE ET CROISSANCE	ASPECTS FONCTIONNELS	ASPECTS PSYCHOMOTEURS
DE	<ul style="list-style-type: none"> • Ralentissement de la croissance surtout pondérale • Allongement de la silhouette. • Tronc cylindrique. • Abdomen proéminent. • Membres courts et peu musclés. • Enveloppe grasseuse diminuée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Thorax aplati: limitation du travail du coeur et des poumons • Coeur rapide et de petit volume. • Régulation vasomotrice instable avec variations importantes du rythme cardiaque et grande souplesse des vaisseaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisitions motrices se font rapidement après tâtonnement. • Maîtrise des mouvements naturels. • Eveil d'un besoin d'activité et de mouvement (la bougeotte). • Imitation des adultes.
4 ANS	<p><u>Phase d'harmonie du corps :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les articulations sont lâches. • Musculature peu développée et tonus faible. 	
A	<ul style="list-style-type: none"> • Harmonie des mesures et des rapports staturo-pondéraux. • Fin de la dentition. • Ensellure lombaire. • Côtes s'inclinent. 	<p>Appareil pulmonaire :</p> <p>Petite capacité vitale en relation avec la taille.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualités mécaniques du poumon. • Développement des tissus interstitiels pulmonaire et des muscles inspiratoires et expiratoires. • Maturation des organes lymphoïdes de la sphère O.R.L. avec importance des amygdales et des végétations (l'anneau de Waldeyer). 	
8 ANS		<p><u>Froid :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mécanisme de la thermorégulation limité avec faible possibilité de lutte contre le froid et le chaud (risque d'hypothermie et hyperthermie). 	

Annexe 2

CARACTERISTIQUES DU DEVELOPPEMENT		
MORPHOLOGIE ET CROISSANCE	ASPECTS FONCTIONNELS	ASPECTS PSYCHOMOTEURS
8 - 10 ans	8 - 10 ans	8 - 10 ans
<ul style="list-style-type: none"> • Phase rapide de croissance staturale. • Pic de puberté. • Modification des rapports corporels avec aspect longiligne. • Masses graisseuses diminuent. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de la taille du coeur avec augmentation des possibilités de travail. • Possibilités de retard coeur/taille avec érétisme et souffle cardiaque fonctionnel. • Persistance de l'instabilité neurovégétative, cardiaque et vasculaire. • Développement morphologique des capacités, des volumes et des débits pulmonaires. • Maturation adulte avec régression des organes lymphoïdes de la sphère ORL. 	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination s'améliore ainsi que l'équilibration. • Adresse au niveau des extrémités. • Epanouissement des gestes naturels. • Possibilité d'acquisitions de nombreux automatismes. • Age de grâce des possibilités motrices et contrôle de la forme. • Image corporelle précise. • Attention peut être soutenue. • Aisance gestuelle.
10 - 12 ans	10 - 12 ans	10 - 12 ans
<ul style="list-style-type: none"> • Fin du pic de croissance en fonction de la puberté. • Développement des caractères sexuels secondaires. • Allongement relatif des membres inférieurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Stabilisation neurovégétative du coeur et vaisseaux. • Amélioration des rapports volumes cardiaque et taille avec rattrapage des retards (disparition du souffle). • Augmentation du volume de la cage thoracique avec augmentation des volumes et des capacités respiratoires • Développement du métabolisme aérobie avec maturation du métabolisme lactique et sollicitation par un travail en endurance. <p>POINT DE VUE MUSCULAIRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maturation des structures musculaires (fibres I et fibres II). • Développement de la force musculaire et harmonisation des muscles agonistes et antagonistes. • Mentions particulières pour les muscles inspiratoires et expiratoires. <p>ORL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attention au retard de maturité avec régression tardive des organes lymphoïde de la sphère ORL. 	<ul style="list-style-type: none"> • Destruction du schéma corporel en fonction de la morphologie et de la puberté. • Dissociation du développement entre garçons et filles. • Importance du réapprentissage du geste et de la coordination et de la création d'une nouvelle image corporelle.

Annexe 3

EVOLUTION PSYCHOLOGIQUE ET SOCIOLOGIQUE

ASPECTS PSYCHOLOGIQUES	ASPECTS SOCIOLOGIQUES	BESOINS
<ul style="list-style-type: none"> • Volonté de puissance. • Identification aux parents. • Phase d'opposition <ul style="list-style-type: none"> * Turbulence. * Fragilité de l'attention. * Age de la fabulation. * Age du merveilleux. * incapacité d'analyse. 	<ul style="list-style-type: none"> • Compétition avec parents. • Détachement nuancé du monde adulte. • Association avec jeunes du même âge. • Activité ludique solitaire et associée. • Pas de différence entre garçons et filles. 	<p>INDICATIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ambiance hygiénique (calme -repos - nourriture). • Climat de compréhension. • Initiative du mouvement. (jardin - cour - Plaine de jeux...) • Soleil - Grand air • Liberté de poursuivre l'apprentissage fonctionnel. • Education du rythme. • Equilibre - adresse - orientation observation. • Education respiratoire. <p>PRECAUTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eviter les excitants. • Pas de travail musculaire prolongé, ne pas travailler la force. • Ouvrir l'éventail des activités. • Pas d'immobilisation prolongée.
8-10 ans	8-10 ans	8-10 ans
<ul style="list-style-type: none"> • Régression du syncrétisme intellectuel. • Essais de formulation critique, possibilité d'analyse. • Intérêts deviennent objectifs. <ul style="list-style-type: none"> * Renouveau dans le goût de la scolarité et des activités. * Besoin de justice et d'initiative. * Respect de la règle du jeu - droits et devoirs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Equilibre entre les intérêts intérieurs et extérieurs à la famille. • Respect des règles familiales. • Attirance vers le milieu extérieur. • Association et organisation dans des groupes de jeux. • Revendication d'une certaine autonomie (liberté d'exécution). • Désir de compétition. 	<p>INDICATIONS</p> <p>C'est un âge de grâce mais avec peu de moyens physiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités variées dans un milieu naturel varié. • Activités attrayantes : (adresse - vitesse - souplesse) <ul style="list-style-type: none"> * Jeux divers * Natation * Scoutisme * Exercices de rythme * Exercices respiratoires • Apprentissage gestes sportifs. • Activités sportives compétitives. <p>PRECAUTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eviter la monotonie. • Développement des facteurs d'exécution (sauf force et résistance). • Nécessité de gr.physiologiques.
10-12 ans	10-12 ans	10-12 ans
<ul style="list-style-type: none"> • Conflits liés à la puberté • Apparition d'une phase d'opposition avec possibilité de conflit avec l'autorité. • Désir d'individualisme. • Vie en petit groupe 	<ul style="list-style-type: none"> • Ségrégation entre garçons et filles. • Ambiguïté entre petits groupes d'amis et groupes de jeux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réapprentissage du schéma corporel. • Recherche d'une appropriation d'un rôle.

Annexe 4

FICHE POUR EVALUATION ENCADRANT PLONGEE ENFANT

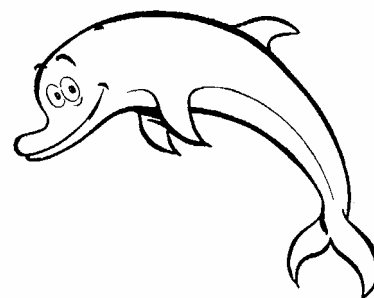
Rapport de visite du :

Candidat

Nom et prénom :

Brevet :

Ecole :



Examineurs :



Légende : **O** Oui Non Parfois Souvent

ORGANISATION	O	N	P	S
Respect des différents moments de la leçon				
Gestion de l'occupation du bassin				
Gestion de l'occupation de temps				
Rapidité de mise en place				
Adapté au nombre d'enfants				
Soucieux de la sécurité				

EDUCATION - ENSEIGNEMENT	O	N	P	S
Suit un programme				
Présente le sujet				
Justifie le sujet				
Donne des consignes claires , précises				
Fait respecter les consignes				
Profite de situations sous forme de jeux				
Suscite la participation de tous				
Valorise les enfants				
Apporte des corrections				
Donne des moyens de se corriger				
Alterne les exercices dynamiques et statiques				
Ne laisse pas de temps morts (froid !)				
Utilise des documents ou autres moyens didactiques				
Utilise du matériel adapté au jeu				
Utilise la forme compétitive				
Favorise l'entr'aide et la solidarité				

ANIMATION	COMMENTAIRES
Disponible - contact avec les enfants	
Attitude	
Souriant - comédien	
Sévère - autoritaire	
Stimule - encourage	
Exigeant en quantité	
Exigeant en qualité	
Voix	
Respect des consignes	
Soutient tous les enfants	
Attentif à l'état de l'enfant (fatigue , peur ,)	

Remarques des examinateurs :

Conseils :

RAPPORT DE VISITE FAVORABLE , QUALIFICATION CONFIRMEE LE :/...../.....

RAPPORT DE VISITE REPORTE S'IL Y A LIEU AU :

...../...../.....

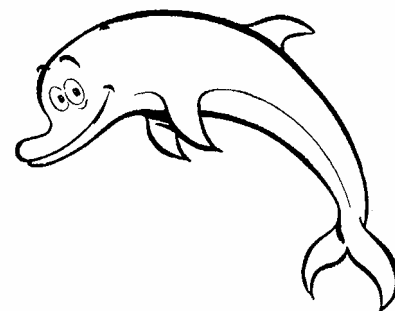
**PRISE DE CONNAISSANCE ET REMARQUES DU CANDIDAT
(signature)**

**Signatures et cachet des
examinateurs :**

Annexe 5

FICHE EVALUATION ECOLE DE PLONGEE

Date :



Ecole :	
Adresse :	
Responsable :	Brevet :

Nom et prénom des moniteurs en mission :



INFRASTRUCTURE ET ORGANISATION	nombre	OUI	NON
Nombre total d'enfants			
Nombre d'enfants présents			
Nombre de classe enfant organisées			
Vestiaires séparés enfants - adultes			
Température de l'eau valable pour l'apprentissage			

MATERIEL ET EQUIPEMENT	nombre	OUI	NON
Nombre de bouteilles pour enfant			
nombre de détendeurs embout enfant			
Nombre de narguillés			
Nombre de gilet enfant			
Bouteille O2 avec masque réanimation enfant			
Trousse de premiers soins			
Matériel didactique			

SUIVI MEDICAL	OUI	NON
Suivi des visites (rappels , etc ,;)		
Gestion des dossiers (centralisation , etc ,)		

ENCADREMENT - RELATIONS PARENTS	nombre	OUI	NON
Nombre d'autres(s) instructeur(s) confirmé(s) plongée enfant			
Nombre d'encadrant(s) non confirmé(s)			
Nombre d'encadrant(s) sans formation			
Soutien des parents			
Participation active des parents			

PROGRAMME ET PEDAGOGIE	OUI	NON
Programme établi		
Définition des objectifs pédagogiques		
Suivi de la progression des enfants ; Sous quelle forme ?		

REMARQUES DES EXAMINATEURS :

CONSEILS :

Signatures et cachets :